



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

licences

Question au Gouvernement n° 503

Texte de la question

PLAN POUR LA RÉUSSITE EN LICENCE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Louise Fort, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marie-Louise Fort. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, avant de poser la question, je voudrais rendre hommage au travail exceptionnel que vous avez accompli au cours de cette année. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Vous avez su prendre en compte nos suggestions et propositions. Soyez assurée de notre soutien à l'avenir pour permettre à notre université de retrouver toute sa place au niveau international. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur de nombreux bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Les élèves de terminale se préparent à passer le baccalauréat dans quelques jours. S'ils réussissent, beaucoup d'entre eux rejoindront bientôt les bancs de l'université. La découverte d'un nouveau milieu, d'un nouveau rythme est une étape très importante dans la vie d'un jeune, et le choix d'une orientation n'est pas toujours facile.

Certains ont su élaborer un projet professionnel et personnel solide. Ceux-là réussiront. Mais beaucoup se retrouvent perdus, ne sachant pas trop vers quelle filière s'orienter.

C'est le manque d'informations qui les a poussés à aller à l'université, alors que d'autres possibilités s'offraient à eux. Ces étudiants-là sont plus fragiles, il faut leur accorder plus d'attention pour les aider à passer le cap de la première année.

La loi que vous avez portée, l'été dernier, avec intelligence, courage et finesse *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche)*, loi dite d'autonomie des universités, pose les bases de la nouvelle université. Une université qui poursuit avant tout l'objectif de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Depuis la rentrée de septembre, vous avez lancé un certain nombre de chantiers : la réforme des bourses, l'opération campus et enfin le plan " Réussir en licence ".

Dans un contexte mondial de concurrence accrue et alors que la France s'est résolument inscrite dans la bataille mondiale de l'intelligence pour être leader dans l'économie de la connaissance, que faites-vous, madame la ministre, pour encourager les étudiants à aller plus loin que la première année de licence ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, aujourd'hui, 50 % des étudiants échouent en première année à l'université. C'est une véritable sélection par l'échec et c'est un formidable gâchis humain.

Il est possible de réduire de moitié ce taux d'échec. C'est toute l'ambition du plan " Réussir en licence " qui sera

lancé dès septembre dans toutes les universités de France.

La nouvelle licence sera accompagnée, renforcée et ouverte.

Accompagner les étudiants, c'est d'abord leur permettre de mûrir leur orientation dès la terminale en contact avec les universitaires. Tel est le sens de l'orientation active que je mets en place avec mon collègue Xavier Darcos. Mais accompagner les étudiants, c'est aussi mettre à leur disposition un professeur référent, en charge vingt étudiants qui pourront lui demander conseil tout au long de l'année.

L'accompagnement des étudiants se traduit aussi par des cours de soutien obligatoires en cas de difficulté par des étudiants-tuteurs rémunérés et la possibilité de se réorienter dès la fin du premier semestre pour éviter de faire fausse route trop longtemps.

La nouvelle licence sera aussi renforcée par cinq heures de cours supplémentaires par semaine et par étudiant parce que la première année à l'université doit devenir une année fondamentale qui consolide les acquis de la terminale et permet de fonder la réussite universitaire. Les étudiants devront pratiquer les langues, en particulier l'anglais, l'expression écrite et orale, et les technologies de l'information. Cette année sera pluridisciplinaire pour permettre aux étudiants de se doter de connaissances de base solides avant de se spécialiser progressivement. Enfin, cette nouvelle licence sera ouverte sur les métiers. Désormais, les étudiants devront peaufiner leur projet professionnel en concertation avec les entreprises. D'ici à 2010, chaque cursus universitaire, y compris en sciences humaines et sociales, comportera un stage obligatoire.

Aussi, 730 millions d'euros seront consacrés en cinq ans aux projets des universités en fonction de la qualité pédagogique et des initiatives qu'elles prendront. Des universités en marche vers l'autonomie, des universités qui se mobilisent pour la réussite de leurs étudiants, qui entrent dans une culture du résultat, voilà, madame la députée, le nouveau visage de l'université française dès septembre 2008 ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 503

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mai 2008